

Compte-rendu du CONSEIL D'UFR Langues & Civilisations du lundi 2 novembre 2009

Présents : Mme BERTHIER Nancy – Présidente de séance, Mme DE DIEGO Inès, M. William DOW, Melle GERMANI Laurine, Mme JOBLON-COUDIN Stéphanie, M. POLLOCK Jean-Yves, Mme VIGNAL Annie.

Absents représentés : Mme BENAT-TACHOT Louise, Mme DERACINOIS Laëtitia, Mme DURBAN Christine, Melle NTAMAG BEKOK Agnès, Mme POPHILLAT Marie-Claire, M. RAUD Gilles, M. RICHARD Jean-Guillaume.

Secrétaire de séance : Mme JOBLON-COUDIN Stéphanie.

Le quorum étant atteint, le conseil peut siéger valablement.

La séance débute à 14 h 00.

I- Campagne des postes 2010

Madame Nancy Berthier expose la situation :

Les demandes de postes faites par l'UFR (republications et créations) ont été globalement bien classées sur les listes établies par le CEVU et par le CS. A ce jour, cependant l'UFR n'a pas été informée du résultat de la campagne emploi 2010. Un point d'information est prévu lors du CEVU du 5 novembre ainsi qu'à l'ordre du jour de la réunion des directeurs de composantes le 12 novembre.

Parmi les postes demandés et classés par l'UFR, le poste de PR profilé civilisation américaine n'a pas été présenté lors des derniers conseils (Conseil Scientifique – CS, Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire – CEVU, Conseil d'Administration CA).

Le 7 octobre 2009, Madame Berthier, en concertation avec Madame Alamichel, responsable d'IMAGER, a adressé un courrier à l'équipe présidentielle pour connaître la justification de cette absence et solliciter un rendez-vous.

Le 19 octobre 2009, Madame Berthier a demandé un entretien au Président sur cette question (et une autre).

A ce jour (2 novembre), aucune réponse ne lui a été donnée.

Au prochain CEVU prévu le jeudi 5 novembre, Madame Berthier posera à nouveau la question et demandera que la réponse soit consignée dans le procès-verbal.

Une motion est proposée :

« Le Conseil d'UFR Langues et Civilisations réuni le 2 novembre se déclare pleinement solidaire de la demande concernant le poste de professeur de civilisation américaine. Cette demande était formulée clairement dans le courrier en date du 07/10/2009 de la Directrice de l'UFR (ci-joint).

Il s'étonne de l'absence de réponse à ce courrier et redit combien ce poste est indispensable au bon fonctionnement de l'UFR en général et des filières LLCE et LEA en particulier »

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

pour : unanimité

II- Bilan de la rentrée

La licence LEA est la formation la plus lourde de l'UFR. Son bon fonctionnement lors de la rentrée a été affecté par un grave problème de secrétariat, avec le départ de deux secrétaires à la mutation.

A la rentrée, une nouvelle secrétaire a été recrutée sur l'un des deux postes avec la nécessité de la former durant une période de très forte activité. Pendant plus d'un mois, il n'était question de recruter une seconde secrétaire qu'à temps partiel. Malgré des aides ponctuelles (dont une vacataire) et la bonne volonté de tous, les difficultés ont été nombreuses. Toutefois, elles ont été surmontées car la rentrée a pu se faire et les résultats ont pu être communiqués aux étudiants de la licence LEA. Une nouvelle secrétaire a pu être recrutée sur le deuxième poste vacant, mais tardivement (après la rentrée).

En termes d'effectifs par secrétaire, il apparaît que les moyens ne sont répartis de la même manière au sein de l'université.

Un message est proposé :

« La rentrée a été rendue très difficile en raison des carences de postes administratifs indispensables. Ces carences ont entraîné un certain nombre de dysfonctionnements.

Le conseil d'UFR constate cependant que les dysfonctionnements réels n'ont été préjudiciables qu'à un petit nombre d'étudiants.

Il constate en outre que malgré la surcharge de travail les dysfonctionnements ont finalement été résolus.

Le Conseil d'UFR souhaite remercier les étudiants de leur compréhension lors de cette rentrée difficile. »

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

pour : unanimité

III- Question diverse

Une représentante des étudiants expose les difficultés rencontrées avec un enseignant vacataire.

Des solutions devront être recherchées directement avec cet enseignant et avec également les responsables de formations et la directrice d'UFR.

IV- Budget initial 2010

La proposition de budget initial est présentée.

Il est à noter que le budget est en augmentation.

Les tableaux budgétaires doivent être envoyés au service financier pour présenter le budget de l'ensemble de l'université.

Ces tableaux sont commentés dans le document joint (Conseil d'UFR du 2 novembre 2009- Prévisions budgétaires 2010)

Vote :

Contre : 0

Abstention : 0

pour : unanimité

V- Répartition des bureaux

En raison du nombre limité de bureaux mis à la disposition de l'UFR, une règle avait été convenue : les bureaux étaient attribués en priorité aux enseignants ayant une responsabilité et/ou faisant partie d'une équipe de recherche.

Un bilan de la situation actuelle va être établi très prochainement par la responsable administrative de l'UFR.

La secrétaire de séance

La présidente